

EURE
02.32.23.00.70

MANCHE
02.33.10.05.40

ORNE
02.33.29.01.60

RÉGION HAVRAISE
02.35.25.84.90

ROUEN-DIEPPE
02.35.71.85.90

<http://sante-btp-normandie.fr>



QUAND ?

- Depuis le 25 février 2021, votre Service de Santé au Travail peut vacciner vos salariés

QUI EST ÉLIGIBLE À LA VACCINATION ?

- Les salariés âgés entre 55 et 69 ans inclus qui sont atteints de comorbidités (diabète, hypertension compliquée, SEP, maladies cardiovasculaires, obésité : IMC>30...)
- La liste des pathologies est à retrouver sur www.solidarites-sante.gouv.fr

QUI VACCINE ?

- Le Médecin du Travail
- L'Infirmier(e) en Santé au Travail

AVEC QUEL VACCIN ?

- Le vaccin AstraZeneca

COMMENT FAIRE ?

- Pour prendre rendez-vous, contacter le 02.35.25.84.97 ou envoyer un mail à stephanie.dordain@sante-btp.com



VACCINATION CONTRE LA COVID-19